

Newsletter Réseau français Villes-Santé

SEPTEMBRE 2025

À LA UNE

WEBINAIRE DU RFVS « LES VILLES ET INTERCOMMUNALITÉS, ACTEURS CLÉS DU LIEN SOCIAL ».



WEBINAIRE
LES VILLES ET INTERCOMMUNALITÉS,
ACTEURS CLÉS DU LIEN SOCIAL.

02 octobre, de 14h à 16h.



À l'occasion de la 36^e édition des Semaines d'information sur la santé mentale (SISM) qui porte sur le lien social, le Réseau français Villes-Santé organise un **webinaire consacré à ce sujet essentiel : « Les villes et intercommunalités, acteurs clés du lien social »**. Cet événement se tiendra **le jeudi 02 octobre, de 14h à 16h**, et mettra en lumière des initiatives locales concrètes en faveur du lien social.

Au programme :

- **présentation de l'ouvrage** « *Repenser les actions de la ville au prisme de la santé mentale. Exemples d'actions des Villes-Santé* » par Audrey Gonneau (Chargée de mission RfVS) ;
- **présentation des Semaines d'information sur la santé mentale** par Alice Pierre-François (Chargée du secrétariat général du Collectif national des SISM) ;
- **témoignages de trois Villes-Santé** sur « construire et préserver le lien social » avec **la Ville d'Amiens** – Matinales pour prendre soin des habitants en réseau (Valérie Godet, Coordinatrice du CLSM d'Amiens), **la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines** – Programme ENTR'AIDANTS (Anne Baekelandt, Responsable de l'Institut de Promotion de la Santé), et **la Ville de Loon-Plage** – Seniors et lien social (Céline Depinoy, Coordinatrice seniors et santé au sein du CCAS de Loon-Plage).

S'en suivra un temps d'échange et de questions-réponses animé par Audrey Gonneau. **Nous espérons vous y retrouver nombreux !**

Pour vous inscrire, [cliquez ici](#)

BIENVENUE AUX NOUVELLES VILLES-SANTÉ : LE BLANC-MESNIL, GRAND PARIS SUD, NANTES MÉTROPOLE.

En cette rentrée 2025, le Réseau français Villes-Santé accueille **la Ville du Blanc-Mesnil, l'agglomération Grand Paris Sud et Nantes Métropole**, ce qui porte à 121, le nombre de Villes-Santé ! Au nom du Réseau français Villes-Santé, nous leur souhaitons la bienvenue.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

MONTANT DES COTISATIONS 2026.

Retrouvez dès à présent les montants des cotisations 2026 validés lors de l'AG de 2025. L'appel à cotisation vous sera transmis en tout début d'année. Pour toute question au sujet des cotisations, merci de contacter Morgane via secretariat@villes-sante.com

Pour accéder au tableau récapitulatif, [cliquez ici](#)

TEMPS D'ÉCHANGE SUR LA GÉNÉRALISATION DES ESPACES SANS TABAC.

Le 26 août dernier, un temps d'échange a été proposé aux membres du GT « Espaces sans tabac » afin d'aborder **la mise en œuvre de la généralisation des espaces sans tabac**. En effet, depuis le 27 juin 2025, **un décret étend l'interdiction de fumer aux lieux : abribus/lieux de de d'attente des voyageurs, parcs et jardins publics, plages, abords des bibliothèques, des enceintes sportives, des établissements d'enseignement primaires et secondaires et lieux d'accueil et d'hébergement des mineurs**. Par ailleurs, **un arrêté** publié le 21 juillet 2025, fixe désormais **le périmètre et les modèles de signalisation à respecter**. Si cette réglementation était prévue, son annonce hâtive laisse aux villes de nombreuses interrogations. L'échange du 26 août a permis de recenser ces questions ainsi que les difficultés rencontrées par les Villes-Santé sur ce sujet.

Pour consulter le CR et la synthèse des échanges, [cliquez ici](#)

LES ÉVÉNEMENTS DES MOIS À VENIR

19 septembre - 09h30/11h	Réunion du groupe-action Paniers santé (en visio) Réservé aux membres du groupe-action
25 septembre - 14h/16h	Réunion du GT « Espaces sans tabac » (en visio) avec l'intervention de la Ligue nationale contre le cancer
26 septembre - 09h30/11h	Réunion du groupe d'échanges Paniers santé (en visio) avec la présentation du programme « Jeunes pousses » par la Communauté d'Agglomération de La Rochelle (projet à destination des femmes enceintes) et du projet de Cueillettes solidaires porté par la Ville d'Amiens.
29 septembre - 14h/16h	Réunion du Bureau du RfVS (en visio) (instance réservée aux membres du Bureau)
30 septembre - 14h/16h	Réunion du GT « Santé des enfants, santé des jeunes et parentalité » (en visio) avec la participation de l'UNICEF France et de la Ville de Lorient Au programme : présentation des résultats de la 6 ^{ème} édition de la consultation nationale de l'UNICEF qui a porté sur la pauvreté et l'exclusion sociale, avec une ouverture sur la prochaine consultation qui portera sur la santé mentale des enfants.
02 octobre - 14h/16h	Webinaire « Les villes et intercommunalités, acteurs clés du lien social » organisé dans le cadre des Semaines d'information sur la santé mentale (SISM). Ce webinaire mettra en lumière des initiatives locales concrètes en faveur du lien social. Pour découvrir le programme et vous inscrire, cliquez ici
06 octobre	Assises nationales et européennes du Sport-Santé (à Strasbourg) Pour vous inscrire, cliquez ici
05 au 07 novembre	Congrès de la SFSP (à Lille) Le RfVS sera présent au Congrès de la SFSP qui portera sur le thème de la santé mentale publique.
18 novembre - 10h/16h	Conseil d'administration du RfVS (à Paris) (instance réservée aux membres du CA)
27 et 28 novembre	Congrès de la SFSE (à Montpellier) Le RfVS sera présent au Congrès de la SFSE qui portera sur le thème de l'alimentation.

DERNIERS « VILLE-À-VILLES » ENVOYÉS

- > **VàV-25-17** Questionnaire travail sur la qualité sanitaire des bâtiments.
- > **VàV-25-16** Implication des Villes-Santé dans des projets de recherche en santé et mobilisation des habitants et associations dans ces projets.
- > **VàV-25-15** L'usage des fonds de concours dans le champs de la santé.
- > **VàV-25-14** Clarification de la formulation de la compétence santé dans les statuts.
- > **VàV-25-13** Mise en place de pièges à CO₂ dans le cadre de la lutte contre le moustique tigre.
- > **VàV-25-12** Mise en place de la culture sur ordonnance.
- > **VàV-25-11** Modèles de financement de la prévention en France.
- > **VàV-25-10** Maisons de l'Alimentation.

LES ACTUALITÉS DES VILLES-SANTÉ

✿ LA VILLE DE RENNES ET LE CIDB ORGANISENT UNE JOURNÉE D'INFORMATION « CALME DEDANS, FÊTE DEHORS : UN DÉFI URBAIN » LE 23 SEPTEMBRE.

Cette journée d'échanges visera à mettre en lumière les bonnes pratiques qui permettent d'articuler santé publique, environnement sonore et aménagement urbain. Elle proposera un double regard : le matin, sur les leviers pour intégrer la qualité acoustique, intérieure notamment, dans les projets de renouvellement urbain ; l'après-midi, sur les modalités de régulation du bruit festif en extérieur, dans une perspective de ville vivante et apaisée. Gratuit sur inscription.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#)

✿ À L'OCCASION DE LA VISITE DU NOUVEAU COMMISSAIRE À LA PAUVRETÉ DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE EN JUILLET DERNIER À AMIENS, UNE VIDÉO DE PRÉSENTATION DU DISPOSITIF DES CUEILLETES SOLIDAIRES A ÉTÉ RÉALISÉE.

Ce dispositif permet de distribuer chaque semaine des légumes locaux à 2 600 foyers en situation de précarité. Pour rappel, la Ville d'Amiens fait partie du groupe-action Paniers santé mené par le RfVS.

Pour accéder à la vidéo, [cliquez ici](#)

Pour plus d'informations sur le groupe-action Paniers santé, [cliquez ici](#)

LES ACTUALITÉS DE L'OMS

✿ PLUS D'UN MILLIARD DE PERSONNES ONT DES PROBLÈMES DE SANTÉ MENTALE.

Même si de nombreux pays ont renforcé leurs politiques et leurs programmes de santé mentale, il demeure nécessaire d'investir et d'agir davantage à l'échelle mondiale, et ce, en vue de généraliser les services de protection et de promotion de la santé mentale. Aussi, selon de nouvelles données publiées par l'OMS, **plus d'un milliard de personnes présentent des troubles de santé mentale**. Ces troubles tels que l'anxiété et la dépression sont très répandus dans tous les pays et tous les milieux, et touchent des personnes de tous âges et de tous niveaux de revenu ; **ils sont la deuxième cause d'invalidité à long terme et contribuent à la perte d'années de vie en bonne santé** ; ils font augmenter les dépenses de santé des personnes et des familles touchées et entraînent d'importantes pertes économiques à l'échelle mondiale.

Les nouveaux résultats publiés dans deux rapports – [World mental health today](#) et [Mental health atlas 2024](#) – montrent que des progrès ont été réalisés dans certains domaines, mais aussi que des lacunes importantes persistent dans la lutte contre les problèmes de santé mentale à l'échelle mondiale. Ces rapports sont essentiels pour éclairer les stratégies nationales et orienter le dialogue mondial avant la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les maladies non transmissibles et la promotion de la santé mentale et du bien-être, qui se tiendra à New York le 25 septembre 2025.

« Investir en faveur de la santé mentale, c'est investir dans les personnes, les communautés et les économies. C'est un investissement qu'aucun pays ne peut se permettre de négliger. Chaque gouvernement et chaque dirigeant est tenu d'agir de toute urgence et de veiller à ce que les soins de santé mentale ne soient pas considérés comme un privilège, mais comme un droit fondamental pour toutes et tous », Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS. Il est toutefois encourageant de constater que la plupart des pays font état d'initiatives de promotion de la santé mentale, par exemple de programmes de développement de la petite enfance, de santé mentale en milieu scolaire et de prévention du suicide. Plus de 80% des pays offrent désormais un soutien en matière de santé mentale et de compétences psychosociales dans le cadre des interventions d'urgence, contre 39% en 2020. Les services de santé mentale ambulatoires et la télésanté sont de plus en plus disponibles, bien que leur accès reste encore inégal.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

PROMOUVOIR UN SOMMEIL DE QUALITÉ POUR TOUS.

Trop souvent négligé, le sommeil est **essentiel à notre équilibre physique, mental, social et cognitif**. Un sommeil insuffisant ou de mauvaise qualité augmente les risques de troubles cardiovasculaires, de diabète, d'obésité, de cancers, mais aussi de troubles psychiques. À l'inverse, bien dormir favorise la réussite scolaire et professionnelle, la concentration, la mémoire, l'humeur et le bien-être général. Pourtant, les Français dorment de moins en moins, et de moins en moins bien. Cette tendance s'est accentuée depuis la crise sanitaire, notamment chez les enfants, adolescents et jeunes adultes, dont le sommeil est perturbé par les écrans, les réseaux sociaux et des rythmes de vie décalés.

Face à ce constat, le gouvernement lance **une feuille de route interministérielle** construite avec plusieurs ministères (Santé, Éducation nationale, Travail, Logement, Culture, Enseignement supérieur, Agriculture, Transition écologique, Intérieur), **avec l'objectif de mobiliser l'ensemble des leviers d'action publics**.

ADAPTER LES ENVIRONNEMENTS URBAINS AUX VAGUES DE CHALEUR GRÂCE À UNE MEILLEURE SENSIBILISATION DES PROFESSIONNELS DU BÂTIMENT.

Dans le contexte des changements climatiques et de l'intensification des canicules, l'exposition à la chaleur représente un enjeu majeur de santé publique. Les travaux de surveillance, d'alerte et de prévention des conséquences sanitaires menés par Santé publique France depuis plus de 20 ans sur ce sujet ont permis de **mieux connaître l'impact de la chaleur sur la santé et d'identifier, parmi nos environnements, ce qui peut accroître ses impacts**, en particulier la configuration de l'espace bâti ou des logements. C'est pourquoi, l'agence développe des actions de sensibilisation et d'information auprès des professionnels de l'urbanisme. Ainsi, un nouveau numéro de la collection « Parole d'Experts » intitulé « [Adapter les environnements urbains aux vagues de chaleur : une nécessité pour protéger la santé publique ?](#) » a été publié. **Treize fiches thématiques et pédagogiques** sont également disponibles en ligne. Elles regroupent les données probantes des impacts de la chaleur sur la santé, offrant ainsi un panorama des connaissances et des actions possibles dans ce domaine pour faciliter leur appropriation par les acteurs. En s'appuyant sur ces données, l'agence souhaite faire évoluer les pratiques professionnelles pour contribuer à protéger les populations de la chaleur.

Pour consulter le numéro, [cliquez ici](#)

Cette feuille de route s'articule autour de cinq axes :

- Informer et sensibiliser le grand public sur l'importance du sommeil et sur les repères pour bien dormir.
- Favoriser de bonnes habitudes de sommeil dès l'enfance, en impliquant les familles et le monde éducatif.
- Agir sur l'environnement de vie et de travail pour qu'il soit plus favorable au repos (logement, rythmes professionnels, lutte contre les nuisances sonores, etc.).
- Mieux repérer et accompagner les troubles du sommeil, en renforçant la prévention et l'accès aux soins.
- Renforcer les connaissances sur le sommeil.

Parmi les mesures phares, on peut citer la promotion de rituels apaisants entre parents et enfants avant le coucher, la lutte contre les nuisances sonores avec les espaces calmes du label Quiet, ou encore le soutien à la recherche sur le sommeil et ses impacts.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

MISER SUR DES INTERVENTIONS EFFICACES POUR AMÉLIORER LA PRÉVENTION : LE DOSSIER DE LA SANTÉ EN ACTION N°470.

Les bénéfices de la promotion en santé sont aujourd'hui largement documentés. Encore faut-il que les interventions mises en œuvre auprès d'une population cible ou de lieux, comme les écoles, soient efficaces. De nombreuses actions reposent aujourd'hui sur la bonne volonté des acteurs de terrain, associatifs ou institutionnels, qui tâtonnent et expérimentent. Mais comme les programmes déployés ne sont pas toujours évalués, il est difficile d'en connaître l'impact réel même si les bénéficiaires s'en déclarent satisfaits. Partant de ce constat, ce numéro de *La Santé en action* plaide pour le déploiement d'interventions reconnues efficaces afin d'améliorer le dispositif de prévention. **L'évaluation d'impact d'une action et son évaluation économique sont cruciales**, même si elles sont perçues comme complexes et chronophages. Il est tout aussi important de mettre à portée des intervenants, qui conçoivent des programmes, des ressources validées, utilisables dans leur contexte professionnel, les invitant à ne pas repartir d'une page blanche. L'accès à ces connaissances scientifiques, nationales ou internationales, s'organise aujourd'hui en France dans différents champs, montrant l'amorce d'un mouvement vers une prévention fondée sur les preuves. **Ce dossier met donc l'accent sur la nécessité de mettre en œuvre une prévention fondée sur les preuves scientifiques.**

Pour accéder au numéro, [cliquez ici](#)

APPELS À PROJETS, À COMMUNICATIONS.

- Dans le cadre de la planification écologique, le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire a lancé un nouvel appel à candidatures « Soutien au déploiement des projets alimentaires territoriaux », à hauteur de 10 millions d'euros. Les PAT permettent de fédérer les différents acteurs d'un territoire autour de la question de l'alimentation contribuant à la prise en compte des dimensions sociales, environnementales, économiques et de santé du territoire. Ce dispositif, géré par les directions régionales chargées de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF/DAAF), vise à soutenir : le passage en phase opérationnelle des PAT (niveau 2) ; la structuration de réseaux régionaux pour amplifier leur action et permettre l'échange de bonnes pratiques et l'interconnaissance entre PAT. Les subventions seront comprises entre 40 000€ et 150 000€ par PAT et pourront représenter jusqu'à 70% du total des dépenses éligibles du budget global.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

- La Semaine européenne des régions et des villes se tiendra du 13 au 15 octobre à Bruxelles, sous le slogan « Façonner demain, ensemble ». Cet événement annuel est l'occasion pour les collectivités locales de toute l'Europe de mettre en lumière leurs initiatives, d'échanger des bonnes pratiques et de renforcer leur réseau à l'échelle européenne. Toutes les sessions et activités seront basées sur les domaines thématiques suivants : cohésion et croissance pour l'avenir ; le droit de rester : libérer le potentiel de chaque territoire ; les villes construisent demain.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

ÉVÉNEMENTS.

- Le prochain Cafinaire du Cerema aura lieu le vendredi 26 septembre de 09h à 10h autour du PNR du Golfe du Morbihan, en présence de Zarah Simard et Fabrice Jaulin qui parleront « coin nature et école du dehors » en détaillant leur programme de promotion de la santé et du bien-être des élèves, et d'accompagnement des enseignants pour le déploiement de projets d'éducation.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

Le 01 octobre, l'Ecolab du CGDD des ministères de l'Aménagement du territoire et de la Transition écologique et l'Anses organisent un webinaire afin de discuter des enjeux de santé-environnement : « Comment mieux connaître, anticiper et agir localement grâce aux données ? ». Le webinaire aura lieu de 09h30 à 12h30. Les inscriptions sont ouvertes.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

- La Société Française de l'Évaluation organise les Journées françaises de l'Évaluation « Les nouveaux défis de l'évaluation des politiques publiques », les 30 et 31 octobre à Sciences Po Rennes. Cette nouvelle édition aura pour thématique « Évaluation en transition(s) » et sera l'occasion de croiser les regards entre élus et responsables administratifs, chercheurs et consultants, praticiens aguerris et jeunes professionnels autour des enjeux liés aux transitions et à l'évolution de l'action publique.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

- Le prochain congrès de la SFSP aura lieu du 05 au 07 novembre à Lille Grand Palais. Cette édition est coorganisée avec le CCOMS. Santé mentale et psychiatrie seront à l'honneur lors de cet événement, réunies sous la thématique principale du congrès : « Santé mentale publique ». Les inscriptions à l'événement sont ouvertes et le programme est en ligne. Le formulaire de demande de gratuité destiné à des personnes directement concernées par des troubles psychiques, à des proches-aidants et à des pair-aidants bénévoles est également [accessible en ligne](#).

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

- Le Pôle Ressources National Sport Santé Bien-Être organise son prochain colloque webinaire national annuel intitulé « Le mouvement pour une meilleure santé mentale », le jeudi 13 novembre. Cet événement visera à promouvoir le mouvement tout au long de la vie, comme moyen de prévention et d'intervention pour les différentes composantes de la santé mentale en réunissant scientifiques, acteurs institutionnels et de terrain (collectivités territoriales, associations, etc.). Les inscriptions seront bientôt ouvertes.

- Le prochain Congrès de la SFSE aura lieu les 27 et 28 novembre à Montpellier et portera sur « Systèmes alimentaires, santé et environnement : quelles avancées pour éclairer les débats de société ? ». Les objectifs de ce congrès sont d'établir un état des connaissances sur les bénéfices et les risques des systèmes alimentaires pour la santé et l'environnement ; de partager des pratiques innovantes ou inspirantes, individuelles ou collectives, permettant de réduire les risques et maximiser les bénéfices sur la santé du vivant, et ce à toutes les échelles considérées ; et enfin de définir les moyens de capitaliser ces savoirs et de les rendre accessibles au plus grand nombre.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

- **Le 04 décembre, de 14h à 17h30, à Paris, l'Igas organise le colloque « Les politiques sociales des communes et des intercommunalités : Quelle place et quels moyens d'action ? ».** Au cours de cette demi-journée, l'Igas réunira les acteurs de terrain afin de mieux comprendre l'action publique locale et ses limites, dans le champ des politiques sociales. Articulés autour de trois tables rondes, les débats et les échanges porteront notamment sur les grands défis sociaux, l'accès aux droits de la population et les modalités de coopération. Ce colloque visera à faire émerger des pistes pour renforcer la culture et les leviers de la coordination territoriale. Les inscriptions seront ouvertes prochainement.

ACCÈS AUX SOINS.

- **En ville comme en zone rurale isolée, les maisons de santé pluridisciplinaires voient le jour avec le soutien de l'Union européenne, notamment grâce au Fonds européen de développement régional (FEDER).** Découvrez la mise en œuvre de deux projets à Louviers (Eure) et à Venzolasca (Haute-Corse).

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

- **La Fédération nationale des centres de santé salue la signature le 28 août 2025, après plusieurs mois de négociation, du nouvel Accord National qui redéfinit les relations conventionnelles entre les centres de santé et la Caisse Nationale d'Assurance maladie (CNAM).** Cet accord qui réaffirme le soutien de la CNAM aux modèles de prise en soins des centres de santé participe à sécuriser et à consolider leur modèle économique en mettant en place un cadre de financement qui reconnaît : une meilleure valorisation du travail en équipe pluriprofessionnelle et de la coordination des soins ; l'accueil des publics vulnérables comme une mission essentielle des centres de santé ; le rôle majeur des centres dans la prévention et la santé publique auprès de la population ; la spécificité des publics accueillis dans les centres de santé pour étudiants, les centres de santé pour migrants et les centres de santé des DROM ; et l'engagement des centres de santé en faveur de la santé environnementale.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#)

ACTIVITÉS PHYSIQUES.

- **Selon une étude publiée par la revue britannique The Lancet, le fait de marcher 7 000 pas par jour permettrait de réduire de près de la moitié le risque de mortalité, toutes causes confondues** (-6% le risque de développer un cancer, et -37% le risque d'en mourir). Fait nouveau, l'étude intègre aussi les maladies mentales. Il apparaît que sur la démence ou la dépression, le bénéfice serait aussi très significatif. Et pour l'équilibre, le risque de chutes serait réduit de 28%.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

ADDICTIONS.

- **Généralisation des espaces sans tabac.** Dans le cadre du Programme national de lutte contre le tabac (PNLT) 2023-2027 a été annoncé, le 30 mai 2025 veille de la Journée mondiale de lutte contre le tabac, la généralisation des espaces sans tabac. Le [décret N° 2025-582 du 27 juin 2025 relatif aux espaces sans tabac et à la lutte contre la vente aux mineurs des produits du tabac et du vapotage](#) étend l'interdiction de fumer aux lieux suivants : les aubribus/ lieux d'attente des voyageurs, les parcs et jardins publics, les plages, les abords des bibliothèques, des enceintes sportives, des établissements d'enseignement primaires et secondaires et des lieux d'accueil et d'hébergement des mineurs. [L'arrêté du 21 juillet 2025](#) fixe également le périmètre des 10 mètres autour des lieux où il est interdit de fumer et présente les nouveaux modèles de signalisation à poser/installer.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#)

- **Le Mois sans tabac revient en octobre pour sa 10e édition.** Dans une vidéo, Caroline Semaille, Directrice générale de Santé publique France, encourage les fumeurs dans leurs tentatives d'arrêt et annonce le lancement d'une nouvelle campagne, d'un nouveau site web ainsi que de nouveaux outils. Elle invite également les structures privées, les institutions, les associations etc. à relayer la campagne en rappelant que « c'est l'engagement collectif » qui fait le succès de cette campagne.

Pour visionner cette vidéo, [cliquez ici](#)

- **La MACIF en partenariat avec Ipsos a réalisé un « baromètre des addictions et de leurs conséquences chez les jeunes de 16-30 ans ».** Bien que certains indicateurs évoluent positivement, ce dernier baromètre des addictions 2025 met en exergue les comportements à risque chez les 16-30 ans : la consommation d'alcool tend à diminuer chez les jeunes, même si l'alcool reste la substance la plus consommée par les 16-30 ans ; le tabac se maintient en deuxième position des substances les plus consommées, mais la tendance à la baisse se stabilise cette année ; la consommation de cannabis repart à la hausse ; les tendances de consommation de drogues dures sont préoccupantes ; l'usage des écrans et la présence sur de nombreux réseaux sociaux restent alarmants, du fait de l'inconscience des impacts négatifs sur la vie quotidienne. Face à ces défis, un état des lieux complet et des solutions concrètes de prévention s'imposent pour mieux protéger notre jeunesse.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

- **Les sachets, billes et gommes de nicotine seront interdits en France à partir de mars 2026, en vertu d'un décret paru le 06 septembre au Journal officiel.** L'interdiction vise l'ensemble des « produits à usage oral contenant de la nicotine, à l'exception des médicaments et dispositifs médicaux ».

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

- Selon une enquête réalisée par l'ESPAD et relayée par l'OFDT (Observatoire français des drogues et des tendances addictives), la consommation de drogues (cigarettes, alcool, cannabis) en France chez les jeunes de 16 ans est en baisse. Réalisée tous les quatre ans, l'enquête ESPAD vise à suivre les comportements à risque des adolescents de +16 ans en Europe, et plus particulièrement leurs usages de substances psychoactives. L'édition 2024 s'est déroulée entre avril et juin auprès d'un échantillon représentatif de 113 882 jeunes interrogés dans 37 pays, dont 3 376 en France. Les résultats montrent que la France se situe désormais en dessous de la moyenne européenne pour l'ensemble des indicateurs d'usage, enregistrant une baisse des consommations de drogues parmi les plus marquées du continent au cours de la dernière décennie (entre 2015 et 2024).
- Face aux risques de contamination au mercure, 8 mairies dont plusieurs Villes-Santé (Grenoble, Lille, Lyon, Montpellier, Rennes) suspendent le thon de leurs menus scolaires. Elles exigent une baisse de la limite autorisée à 0,3 mg/kg et appellent à une action nationale et européenne.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

- Un article des *Cahiers de nutrition et de diététique* fait la synthèse des connaissances sur l'alimentation étudiante en France et ses principaux déterminants individuels, interpersonnels et environnementaux / politiques. Cet état des lieux a facilité la conception et orienté le contenu de la Fresque de l'Alimentation Étudiante, un atelier collectif et participatif conçu avec et pour les étudiants. Cet atelier vise à susciter une réflexion collective sur les leviers d'action individuels et collectifs permettant d'améliorer les pratiques alimentaires des étudiants.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

ALIMENTATION.

- L'Institut national du cancer a publié une nouvelle fiche « **Cancers : votre alimentation pendant les traitements** ». Cette dernière est destinée aux patients atteints de cancer et a pour objectif d'informer les patients pour qu'ils puissent maintenir un bon état nutritionnel pendant leurs traitements. Des conseils concrets pour gérer les effets indésirables des traitements sont proposés, ainsi que des informations sur la surcharge pondérale et la dénutrition.
- Le 8 juillet, la Commission européenne a enregistré une initiative citoyenne européenne intitulée « **L'alimentation est un droit humain pour tous ! Garantir des systèmes alimentaires sains, justes et durables** ». Cette initiative invite la Commission à proposer ou à modifier des actes législatifs dans différents domaines, dans le but de « faire du droit à l'alimentation une réalité » et de l'intégrer dans le cadre juridique de l'UE qui a un impact sur le droit à l'alimentation.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

- Le HCSP a publié de nouvelles recommandations pour l'élaboration du 5e programme national nutrition santé. Les axes à renforcer dans le PNNS 5 (2025-2030) sont : Promouvoir des modes de vie actifs, incluant le sommeil comme déterminant majeur de santé nutritionnelle, le soutien aux environnements favorables et à l'activité physique ; Promouvoir des régimes alimentaires sains et durables, avec une végétalisation de l'alimentation et le renforcement des critères environnementaux dans les repères nutritionnels ; Mieux réguler l'environnement alimentaire, encadrer plus strictement le marketing, au besoin par la réglementation ; Réduire la précarité alimentaire, par des actions ciblées, équitables et démocratiques ; Améliorer la gouvernance et la lisibilité, avec une déclinaison sur les territoires, avec des outils et indicateurs partagés, et un financement stable. Le HCSP propose ainsi une approche systémique, en cohérence avec la Stratégie nationale alimentation nutrition climat (SNANC). Il invite à promouvoir la littératie alimentaire et physique dès l'enfance, à utiliser des leviers réglementaires et fiscaux et à évaluer l'impact économique et social des mesures. Pour réussir, le PNNS 5 devra articuler objectifs de santé publique, d'équité sociale et de durabilité environnementale, en s'appuyant sur une gouvernance renforcée, des financements stables, et des mesures à la fois pédagogiques et contraignantes.
- Le CREDOC a publié une note présentant les multiples facettes de la précarité alimentaire. Pour cerner davantage les contours de la précarité alimentaire, complexe à mesurer, cette nouvelle investigation du CREDOC fait appel à des approches par les attitudes, telles que le sentiment de restriction ou la peur à l'idée de manquer d'aliments, voire par des comportements et des stratégies d'adaptation dans sa consommation alimentaire. Il montre ainsi que 7% de la population sont contraints, chaque semaine, de réduire leur nombre de repas par manque de moyens financiers et faute d'un budget suffisant, 9% réduisent leurs portions alimentaires.
- Une étude clinique publiée dans la revue américaine *Cell Metabolism* conclut que « **quelle que soit la quantité de calories ingérées, une alimentation ultra transformée a des effets délétères, notamment sur la fertilité et la santé cardio-métabolique des hommes** ». Pour cette étude, 43 hommes de 20 à 35 ans, en bonne santé, divisés en 2 groupes, ont suivi 2 régimes successifs, avec une pause de trois mois entre les deux : l'un riche en aliments ultratransformés, l'autre reposant sur des produits peu ou non transformés, pendant trois semaines.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

Pour plus d'informations sur l'étude, [cliquez ici](#)

Pour consulter l'avis, [cliquez ici](#)

- **Face à la hausse de l'obésité infantile, l'Unicef dénonce l'influence massive de la publicité et l'essor des aliments ultratransformés dans le monde.** Sur la base de deux tendances inverses, l'Unicef estime que « 2025 marque un tournant historique » : « *Pour la première fois, la prévalence mondiale de l'obésité chez les enfants et adolescents en âge scolaire dépasse celle de l'insuffisance pondérale (9,4%, contre 9,2%)* ». Ainsi, selon ces projections, 188 millions d'enfants et adolescents âgés de 5 à 19 ans, soit 1 sur 10, vivent avec cette maladie chronique. Premier coupable : un environnement toxique créé par l'industrie des aliments ultratransformés et ses « pratiques commerciales contraires à l'éthique » destinées à faire des profits. L'Unicef appelle alors les gouvernements à des mesures contraignantes, comme des restrictions publicitaires, des taxes sur les boissons sucrées et aliments néfastes, un meilleur étiquetage diététique, ou des politiques pour réorienter le système agroalimentaire vers la production de produits frais.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

EAUX.

- **Face aux bouleversements que connaît le cycle de l'eau avec le changement climatique, le gouvernement a lancé, par l'instruction du 2 mai 2025, les conférences « L'eau dans nos territoires ».** Elles constituent une nouvelle dynamique de dialogue territorial pour aborder avec l'ensemble des parties prenantes et acteurs locaux, les défis présents et à venir sur la ressource en eau. Les débats se termineront en octobre, les contributions de chaque bassin seront ensuite analysées pour chaque thématique. La synthèse de ces contributions permettra de formuler des propositions au COPIL. En novembre, le COPIL se réunira pour prendre connaissances et analyser la synthèse des contributions ; et en décembre le Comité national de l'eau émettra à son tour un avis et des recommandations sur les suites à apporter aux contributions formulées.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#)

- **La SFSE a publié un nouveau numéro de la revue « Environnement, risques et santé » avec pour thématique « Eaux, ville et santé. Constats, enjeux et solutions ».** Dans un contexte de changement climatique et d'urbanisation croissante, l'eau en ville est essentielle pour la santé, le bien-être et la biodiversité. Elle subit de fortes pressions (pollution, raréfaction, conflits d'usages) et nécessite une gestion durable et locale, intégrant tous ses usages et formes. Des solutions innovantes comme la réutilisation des eaux usées, les villes éponges ou l'éco-prescription sont proposées pour préserver cette ressource.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#)

ÉGALITÉ DES SEXES.

- **Après un recul marqué durant les décennies passées, une résurgence de l'adhésion à certains stéréotypes est observée chez les jeunes adultes.** Dans le même temps, les progrès en faveur de l'égalité entre les sexes sont restés limités, alors que les inégalités nourrissent toujours plus les représentations genrées. Comment accentuer la lutte contre les stéréotypes d'ici 2030 et quel rôle peuvent jouer les politiques publiques dans les différentes sphères de socialisation des jeunes ? Pour y répondre, une nouvelle datavisualisation est en ligne.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

ENFANCE, JEUNESSE.

- **L'école des TND lance un MOOC sur les « Troubles du Neuro-développement : Autisme, Dys, TDAH, TDI ».** L'inscription est gratuite et les cours démarrent le 17 novembre 2025.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

- **Dans le cadre de la Convention Citoyenne sur les temps de l'enfant, 20 enfants et adolescents seront invités à prendre part aux travaux lors de deux ateliers prévus à Paris : du 08 au 10 octobre et du 05 au 07 novembre.** Ces ateliers offriront l'occasion aux enfants et aux adolescents de partager leurs expériences, de formuler leurs idées et de faire entendre leur point de vue. Les constats et propositions issus des travaux feront l'objet d'un rapport présenté par les jeunes aux membres de la Convention pour éclairer leurs délibérations. La sélection se fera par tirage au sort panélisté, sur la base de quatre critères : âge, genre, région de résidence et type de territoire (urbain, rural, etc.).

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

- **L'Unicef et la Fédération des acteurs de la solidarité ont publié le 7e baromètre « enfants à la rue ».** Le sans-abrisme des enfants est un phénomène en forte progression, et les chiffres de ce nouveau baromètre ne font que confirmer la tendance. Ainsi, dans la nuit du 18 au 19 août 2025, à deux semaines de la rentrée scolaire, au moins 2 159 enfants - dont 503 de moins de trois ans - sont restés sans solution d'hébergement à la suite de l'appel de leurs parents au 115. Il s'agit d'une augmentation de près de 6% par rapport à la rentrée précédente et de 30% par rapport à 2022.

Pour consulter les données, [cliquez ici](#)

- **Linkee Entraide Étudiante et la Fédération des acteurs de la solidarité ont publié l'étude « Avoir 20 ans 2025. État de la précarité étudiante en France ».** Les résultats précisent qu'il ne faut pas sous-estimer l'effet aggravant des difficultés sociales des familles sur la santé et les études des collégiens, lycéens et étudiants concernés : l'alimentation et le sommeil sont touchés ; la charge mentale est également trop grande pour ces jeunes.

Pour accéder aux résultats de l'étude, [cliquez ici](#)

- Selon une étude réalisée par la Mutualité française, l'Institut Montaigne et l'Institut Terram, 25% des jeunes souffrent de symptômes dépressifs et 31% affirment avoir déjà pensé qu'il vaudrait mieux mourir ou ont envisagé de se faire du mal. Au-delà des chiffres alarmants dévoilés par l'étude, les auteurs détaillent les multiples causes et les mécanismes qui détériorent la santé mentale des jeunes, de la précarité aux crises nationales et internationales ; et mettent en évidence des fractures territoriales et de genre.

Pour consulter les principaux enseignements, [cliquez ici](#)

- La Direction de la recherche des études de l'évaluation et des statistiques (Drees) a publié une étude à partir du nouveau dispositif des enquêtes Autonomie. Elle apporte un éclairage sur le nombre de jeunes de 5 à 20 ans en situation de handicap à domicile et détaille leurs limitations fonctionnelles et leurs restrictions d'activité. Les principaux enseignements sont : 27% des jeunes âgés de 5 à 20 ans ont au moins une altération importante de fonction ; 16% des jeunes sont concernés par une limitation fonctionnelle importante ; 77% des jeunes de 5 à 20 ans avec des restrictions d'activité sont scolarisés, contre 91% des jeunes sans limitation et sans restriction.

Pour accéder aux résultats de l'enquête, [cliquez ici](#)

ESPÈCES À ENJEUX POUR LA SANTÉ HUMAINE.

- Fredon France lance une enquête sur la gestion des déchets de chenilles processionnaires. L'objectif est la publication d'une fiche synthétique claire et accessible, rassemblant les principales méthodes utilisées sur le terrain.

Pour répondre à l'enquête, [cliquez ici](#)

- Le replay du webinaire « Comprendre et gérer les chenilles processionnaires » de FREDON France (mai 2025) est disponible. En collaboration avec l'Anses, cet événement a permis de faire le point sur les risques associés aux chenilles processionnaires, tant pour la santé humaine que pour la santé animale. La forte affluence et les nombreuses questions posées en direct témoignent d'une prise de conscience croissante autour de cette problématique.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

- L'Observatoire des ambrosies, piloté par Fredon France, a mis en ligne une nouvelle page « Ambrosie et Agriculture » dédiée à une problématique agricole de plus en plus préoccupante : l'envahissement des cultures par les ambrosies.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

HABITAT.

- L'Insee a publié les résultats de l'étude « Un quart des ménages vivent dans un logement en sous-occupation très accentuée ». L'étude révèle qu'1/4 des ménages vivent dans une résidence principale considérée en sous-occupation très accentuée (soit 7,6 millions de résidences principales). Il s'agit le plus souvent de maisons individuelles (93%) occupées depuis longtemps par des propriétaires âgés n'ayant plus d'enfants à leur domicile. Le taux de sous-occupation varie beaucoup au sein du territoire national, en lien en particulier avec la part plus ou moins élevée de grands logements. La Bretagne est la région la plus concernée par la sous-occupation ; cette dernière est moins fréquente en Île-de-France, en PACA, en Corse et dans les départements d'outre-mer. Le phénomène est plus prégnant dans les couronnes des aires d'attraction des villes que dans les pôles. La sous-occupation très accentuée augmente depuis vingt ans avec le vieillissement de la population. Les habitants des logements sous-occupés sont le plus souvent satisfaits de leurs conditions de logement et seulement une minorité d'entre eux considère son logement comme trop grand. Ils souhaitent très rarement déménager.

Pour accéder à l'étude, [cliquez ici](#)

- Une étude de l'Union nationale pour l'habitat des jeunes (Unhaj) publiée à la rentrée, basée sur plus de 7 300 séjours en résidences Habitat Jeunes entre mars et juin 2024, révèle une réalité préoccupante : malgré des redevances encadrées et réputées accessibles (en moyenne 429€ par mois, charges comprises), 86% des jeunes logés vivent sous le seuil de pauvreté. Leurs ressources moyennes s'élèvent à 820€ mensuels, pour un reste à vivre de 673€ après paiement du logement. L'étude montre que nombre de jeunes peinent à assumer un logement, même dans le parc le plus accessible. L'Unhaj rappelle que le logement « constitue un facteur fondamental pour mener à bien un parcours d'étude ou d'insertion » et appelle à intégrer un véritable « bonus logement » dans les politiques de jeunesse.

Pour accéder à l'étude, [cliquez ici](#)

MOBILITÉS.

- Le 26 juin dernier, plus de 120 participants étaient réunis pour un webinaire organisé par le Réseau vélo et marche, en partenariat avec l'ANRU et l'ANCT. L'objectif était d'explorer les synergies entre politiques de mobilités actives et santé publique dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV), et partager des retours d'expériences des collectivités et leurs partenaires.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

- L'Ademe a publié une nouvelle synthèse sur « *les pratiques de mobilité des enfants de la maternelle au lycée en France* ». Cette dernière est issue d'une vaste enquête réalisée sur les pratiques de mobilité des enfants de la maternelle au lycée en France. 5 000 parents dans l'Hexagone et 500 parents dans les DROM ont été interrogés par le biais d'un questionnaire diffusé au printemps 2025. En complément, une enquête a été menée auprès de quelques 500 jeunes de 18 à 20 ans. Cette étude fournit des données inédites et représentatives sur l'équipement et les pratiques de mobilité des enfants de 3 à 18 ans en France, ainsi que sur les perceptions parentales et celles de jeunes adultes de 18 à 20 ans. Cette étude s'intéresse également au processus d'autonomisation des enfants dans leurs déplacements (âge, conditions) et met au jour des différences selon l'âge des enfants, leur genre ou encore le type de territoire de résidence.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

- L'Injep a publié une nouvelle revue de littérature sur les « *mobilités quotidiennes des jeunes : des pratiques à la mise en œuvre des politiques publiques* ». Cette revue de littérature, couvrant principalement la période 2000-2020, met en évidence : des pratiques fortement différenciées selon l'âge, le genre, la classe sociale et le territoire ; le rôle décisif de la famille, de l'école et du contexte résidentiel dans l'acquisition des habitudes de déplacement ; des contraintes spécifiques dans les quartiers populaires, les zones périurbaines et les espaces ruraux ; des politiques publiques de mobilité qui concernent les jeunes, mais rarement de manière ciblée, et restent marquées par de fortes disparités locales. En croisant des travaux de sociologie, de géographie, d'histoire et de science politique, elle propose un état des connaissances et ouvre des pistes de recherche pour mieux articuler politiques de mobilité et politiques de jeunesse.

Pour consulter la publication, [cliquez ici](#)

PARENTALITÉ.

- Le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA) a publié une note de synthèse « *Le regard et les projections des jeunes adultes sur la parentalité* », faisant suite aux résultats de l'enquête Toluna Harris Interactive menée en ligne du 03 au 14 mars 2025 auprès d'un échantillon de 2 039 personnes représentatif de la population française âgée de 20 à 35 ans.

Pour consulter la note de synthèse, [cliquez ici](#)

PERTURBATEURS ENDOCRINIENS.

- France Nature Environnement, Génération Future et l'Association Citoyenne et Laïque des Consommateurs portent plainte contre SEB / Tefal pour pratiques commerciales trompeuses. Cette plainte concerne une campagne publicitaire de 2024 et des allégations sur le site internet de Tefal, qui assure que les revêtements antiadhésifs de ses poêles sont reconnus comme sûrs car contenant du PTFE (polytétrafluoroéthylène) et non des PFOA, d'autres PFAS interdits. D'après les plaignants, « *elle omet de mentionner le risque de rejets dans l'environnement de substances en raison de l'utilisation de PTFE, tout au long du cycle de vie des produits ainsi que les risques sur la santé lors de l'utilisation des poêles de la marque* ».

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#)

PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ.

- Le rapport annuel sur l'évolution des Charges et Produits de l'Assurance Maladie pour 2026 a été approuvé le 3 juillet 2025 par le Conseil de la Caisse nationale de l'Assurance Maladie (Cnam). Ce document analyse de façon approfondie l'évolution du système et des dépenses de santé et présente 60 propositions pour 2026 et à horizon 2030 pour un retour à l'équilibre durable de l'Assurance Maladie.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR.

- L'Anses et le CSTB ont publié les premiers résultats de la deuxième campagne nationale sur l'état de la qualité de l'air dans les logements. Ces derniers documentent l'évolution de la qualité de l'air dans les logements en France hexagonale depuis la précédente campagne (2003-2005). Plus de 170 polluants ont ainsi été mesurés. Ce premier rapport de la CNL2 porte sur les résultats relatifs aux composés organiques volatils (COV) et semi-volatils (COSV), le dioxyde d'azote (NO2), les particules fines (PM2,5) et le radon.

Pour consulter les résultats, [cliquez ici](#)

SANTÉ DES FEMMES.

- Cinq ans après le Grenelle des violences conjugales, la commission des finances du Sénat a dressé un constat mitigé : malgré un budget en hausse, la lutte contre les violences faites aux femmes reste dispersée, sous-financée et mal évaluée. Les rapporteurs spéciaux Arnaud Bazin et Pierre Barros appellent à une stratégie globale, un pilotage renforcé et une mobilisation accrue des collectivités et des fonds européens.

Pour consulter le rapport, [cliquez ici](#)

SANTÉ-ENVIRONNEMENT.

- **Le CNFPT propose un MOOC « Médecine et santé environnementale » dont la prochaine session commencera le 29 septembre 2025.** Il visera à donner les bases d'une approche de santé globale et planétaire afin qu'en tant que professionnel et citoyen vous puissiez développer votre pouvoir d'agir individuel et collectif pour prévenir certaines maladies et/ou mieux les comprendre. Il permettra d'adopter une vision systémique et transdisciplinaire en terme de connaissances. Les 3 axes qui le structureront sont une approche non anthropocentrée de la santé, connu sous les vocables d'Une Seule Santé ou One Health, le lien entre la santé humaine et le dépassement des limites planétaires et des pistes pour des leviers d'action.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#)

SANTÉ MENTALE.

- **Dans le dernier « Le Point sur » publié par l'Institut national du cancer, sont détaillées 10 actions clés** pour favoriser un accès équitable à la prévention, au dépistage, aux soins pendant et après la fin des traitements aux personnes atteintes d'un trouble de la santé mentale et à celles dont la santé mentale se dégrade au cours ou suite à la maladie.

Pour consulter le document, [cliquez ici](#)

- **L'OMS a publié le rapport de la Commission de l'OMS sur l'interconnexion sociale.** Cette dernière reconnaît officiellement la santé relationnelle comme un pilier aussi fondamental que la santé physique et mentale. Le rapport revient sur les causes et les impacts de l'isolement et propose des recommandations pour renforcer le lien pour des sociétés plus saines et résilientes. Il invite les décideurs à investir 5 domaines clés : les politiques, la recherche, les interventions, l'évaluation et la participation.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

- **La 36e édition des Semaines d'information sur la santé mentale (SISM) se tiendra du 06 au 19 octobre 2025** et portera sur la thématique « Pour notre santé mentale, réparons le lien social ». Pour aider les organisateurs d'événements, le collectif national des SISM met à disposition de nombreux outils : un guide méthodologique, un argumentaire, etc. L'ensemble de ces ressources est à retrouver sur le site internet des SISM.

Pour les consulter, [cliquez ici](#)

- **Le Gouvernement a lancé la première charte pour la santé mentale au travail.** L'idée est d'inviter les dirigeants à intégrer la thématique à la stratégie sociale, managériale et économique des organisations pour faire de la santé mentale un levier de performance durable et de bien-être collectif. Concrètement, le texte invite les entreprises à s'engager durablement dans une démarche vertueuse et suivie, en fixant des objectifs concrets en matière de prévention, formation, accompagnement et sensibilisation, et adaptés aux réalités des entreprises.

Pour lire la charte, [cliquez ici](#)

- **L'Union Sport et Cycle a publié un nouveau livret « Sport et santé mentale : quand le sport soigne aussi la tête ! ».** Quatre intervenants ont été sollicités pour répondre à la problématique suivante « comment et pourquoi faire du sport un véritable outil pour améliorer le bien-être psychologique des individus ? ».

Pour accéder au replay du webinaire, [cliquez ici](#)

Pour consulter le livret, [cliquez ici](#)

SANTÉ PUBLIQUE.

- **Yannick Neuder, ministre de la Santé et de l'Accès aux soins, a confié une mission d'expertise indépendante au Pr Mathieu Molimard, à la Pr Dominique Costagliola et au Dr Hervé Maisonneuve sur la lutte contre l'obscurantisme et la désinformation en santé.** Cette mission vise à fournir des analyses et recommandations concrètes qui viendront nourrir directement les chantiers identifiés lors du colloque. Ses objectifs sont de : cartographier les acteurs publics, associatifs et académiques mobilisés dans la lutte contre la désinformation ; recueillir les expériences et bonnes pratiques, et identifier les freins et les besoins ; évaluer la coordination actuelle entre les acteurs et les dispositifs d'alerte ; formuler des recommandations opérationnelles pour renforcer et pérenniser une stratégie nationale, en appui au futur Observatoire. La remise du rapport est attendue pour décembre 2025. Ses conclusions permettront d'alimenter directement les travaux du comité de pilotage et d'accélérer la mise en œuvre des premiers outils.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

- **Le ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles a publié la note d'information n°DGS/SP4/2025/114 relative au plan d'action visant à prévenir les phénomènes de contagion suicidaire intégré à la Stratégie nationale de prévention du suicide.**

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

- **Les Françaises âgées d'au moins 30 ans sont invitées à participer à une grande étude sur la ménopause appelée « Climatère », qui va suivre 100 000 femmes pendant 10 ans.** Nul besoin d'être ménopausée pour participer à l'étude lancée par les médecins de l'hôpital Foch à Suresnes (Hauts-de-Seine). Toutes les femmes à partir de 30 ans peuvent s'inscrire. Le constat, c'est qu'il y a beau y avoir 14 millions de femmes ménopausées en France, et environ 500 000 entrant dans cette phase de la vie chaque année, on sait peu de choses sur la ménopause. L'étude a pour objectif de comprendre la trentaine de symptômes possibles survenant à la ménopause, dont les plus connus sont les fameuses bouffées de chaleur, mais aussi l'insomnie, les douleurs articulaires, ou encore la sécheresse vaginale. Elle tentera de comprendre également pourquoi la ménopause est associée à une augmentation du risque d'ostéoporose, de certains cancers du sein, et de maladies cardiovasculaires. Autre ambition : dresser le profil de la femme française ménopausée. *« On dispose de peu de données scientifiques sur la ménopause, et encore moins sur la femme française, explique le Pr Jean-Marc Ayoub, l'un des responsables de cette étude. Souvent, les scientifiques s'appuient sur des études internationales. Mais on ne peut pas tout transposer, poursuit celui qui est connu pour avoir réalisé en France la première greffe d'utérus. Il peut y avoir des spécificités françaises causées par notre environnement, nos vaccins, notre système de santé, de prévention, de dépistage. Il est important de saisir tout cela ».*

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

SPORT-SANTÉ

- **La deuxième stratégie nationale sport-santé, portant sur la période 2025-2030, vient d'être dévoilée.** Elle entend faciliter la lisibilité des dispositifs existants, dont les maisons sport-santé, et s'adresse plus particulièrement à des publics prioritaires, dont les jeunes, de plus en plus sédentaires. L'objectif de cette nouvelle stratégie est de changer durablement les habitudes de vie, renforcer la santé physique et mentale, réduire les inégalités sociales et territoriales, et ce alors que *« la sédentarité progresse dans toutes les tranches d'âge, que les maladies chroniques touchent un nombre croissant de Français ».*

Pour accéder à la stratégie, [cliquez ici](#)